



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

métallurgie

Question écrite n° 26453

Texte de la question

Mme Françoise Vallet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les conséquences de la flambée des prix de l'acier et des métaux pour les entreprises du secteur de la métallurgie. Le prix des métaux ne fait qu'augmenter, c'est un fait, mais les entreprises ne sont pas confrontées qu'à ce problème. En effet, certains fournisseurs tentent d'imposer des augmentations rétroactives et ce alors que les entreprises clientes n'ont pas été en mesure de budgétiser ces hausses. Les entreprises de la métallurgie qui sont souvent des PME, qui maillent nos territoires ruraux et qui offrent des emplois de proximité, voient leur situation se dégrader. Il semble donc urgent de clarifier les relations entre fournisseurs et acheteurs et ce afin de limiter les impacts de cette hausse sans précédent des matières premières. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles actions le Gouvernement compte engager pour venir en aide au secteur de la métallurgie.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Vallet](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26453

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5551

Question retirée le : 1er juillet 2008 (Fin de mandat)